



**Anfh** Hauts-de-France

**Nos *missions*  
et nos *offres*  
de proximité**

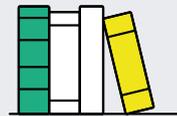


# SOMMAIRE

<b>Page 01</b>	Un peu d'histoire...
<b>Page 02</b>	L'ANFH
<b>Page 03</b>	Les missions de l'ANFH
<b>Page 04</b>	Les missions des délégations
<b>Page 05</b>	Le rôle des instances régionales et territoriales
<b>Page 06</b>	Les équipes ANFH
<b>Page 08</b>	Les fonds gérés par l'ANFH
<b>Page 10</b>	Les chiffres clés de la cartographie des métiers de la fonction publique hospitalière
<b>Page 11</b>	Les chiffres clés du rapport d'activité régional
<b>Page 12</b>	La carte des établissements des Hauts-de-France
<b>Page 13</b>	Les outils mis à disposition par l'ANFH
<b>Page 15</b>	Lexique de la formation dans la fonction publique hospitalière



# UN PEU D'HISTOIRE



1974

Création de l'Anfh

1976

Création des premières délégations régionales de l'Anfh

1984

Informatisation de l'Anfh  
1000 établissements adhérents à l'Anfh

1986  
(9 janvier)

Loi FPH

Débuts de Gesform

1988

Création du CPF pour les agents de la FPH

1990

2004

La cotisation «plan de formation» s'élève à 1,6% et affiche la prise en charge des EP.

1997

Création de la première AFN  
Action Formation Nationale permettant aux établissements de bénéficier d'actions de formation cohérentes avec les priorités de santé publique.

1995

Mise en place de Multi+  
Kit pédagogique pour sensibiliser les agents hospitaliers au fonctionnement de la FPH

1994

2000 établissements adhérents à l'Anfh



Création du Formep, Fonds mutualisé pour financer les EP

2005

2006

2007

2008

2009



Accord constitutif de l'OPCA Anfh

Passage de la cotisation à 2,1% et création du FMEP

Loi de modernisation de la Fonction publique concernant notamment le droit à la formation professionnelle avec la mise en place d'un congé pour BC, et d'un autre pour VAE

Décret relatif à la FPTLV pour les agents de la FPH

L'Anfh crée le guide FPTLV pour ses adhérents

Loi HPST

2010

L'Anfh développe le module Gesform GPMP

2017

2016

2013

Plan Hôpital 2012

Ordonnance sur le CPF

Loi sur la modernisation du système de santé

1ère année de collecte pour la contribution DPC médical

2018

Loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel

2019

2020

2021

2022

2024

Réforme du système de santé : «ma santé 22». Loi transformation de la Fonction publique



Séjour de la Santé. Lancement de la centrale d'achats La ForMuLE, pour «Les Achats de FORMation MUTualisés en Ligne pour les Etablissements adhérents de l'Anfh.

Mise en place d'outils de formation à distance (plateforme LMS). Plan de soutien à la formation.

Le déploiement global de l'outil Gesform. Evolution et GEA pour plus de 2000 établissements adhérents

Décret n°2022-351 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la Fonction publique

50 ans de l'ANFH



# L'ANFH

L'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (Anfh) est une association loi 1901 agréée par le ministère de la Santé depuis 2007. Elle est aujourd'hui le seul OPCA du secteur public.



SA  
RAISON  
D'ÊTRE

Collecter, gérer, mutualiser et optimiser les fonds qui lui sont confiés au titre de la formation professionnelle des agents de la FPH pour l'ensemble des établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics adhérents, mais aussi proposer aux établissements et aux agents les services permettant le déploiement d'une formation continue de qualité.

Depuis sa création en 1974, l'association a acquis une expérience et un savoir-faire reconnus qui en font aujourd'hui une **référence en matière de formation professionnelle dans les secteurs sanitaire, social et médico-social.**

L'Anfh, organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de la fonction publique hospitalière (FPH) repose sur 3 valeurs structurantes :



## PARITARISME

Administration conjointe avec des représentants des établissements et des organisations syndicales.



## SOLIDARITE

Mutualisation des fonds, égalité d'accès à la formation et partage d'expériences.



## PROXIMITE

16 délégations régionales regroupant 26 délégations territoriales.

# LES MISSIONS DE L'ANFH

## COLLECTE, MUTUALISATION & GESTION DES FONDS :

**L'Anfh collecte les fonds destinés à la formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV) des agents de la fonction publique hospitalière.**

Ces cotisations sont versées par les établissements adhérents pour le financement d'actions de formation proposées aux agents dans le cadre du Plan de formation et du DPC médical, et par l'ensemble des établissements sous forme de cotisations obligatoires pour les Études Promotionnelles et les dispositifs individuels de formation (Congé de formation professionnelle – CFP, congé pour Bilan de compétences, congé pour Validation des acquis de l'expérience – VAE).

L'Anfh collecte et gère également les fonds de formation destinés à financer la formation professionnelle des travailleurs handicapés accueillis par les ESAT publics (4,8% de la masse salariale).

## INFORMATION & CONSEIL :

**L'Anfh informe, conseille et oriente les établissements adhérents, et met en place des dispositifs d'accompagnement et d'appui leur étant destinés.**

**L'Anfh informe, conseille et oriente tout agent ayant un projet de formation**

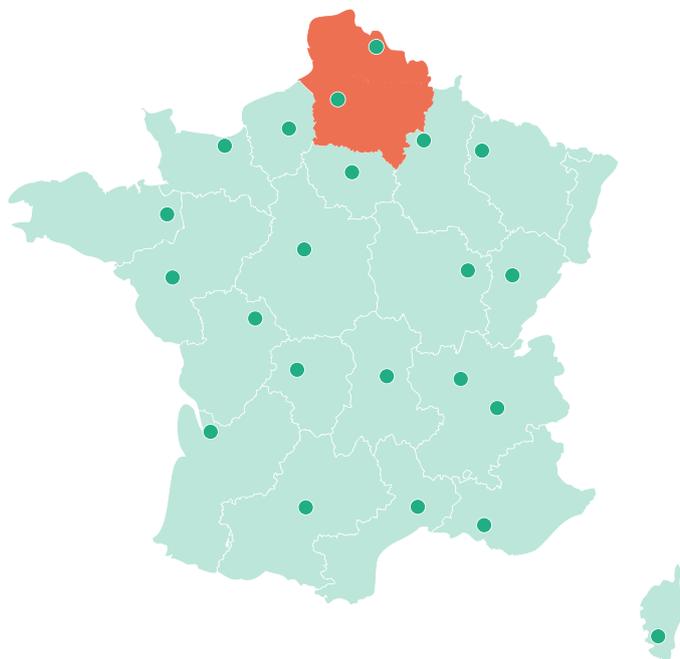
## DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION :

En organisant des actions de formation nationales, régionales et coordonnées, en proposant aux services de formation, des outils méthodologiques dans le domaine de l'ingénierie pédagogique et de la gestion de la formation, **l'Anfh participe au développement de la formation en établissement.**

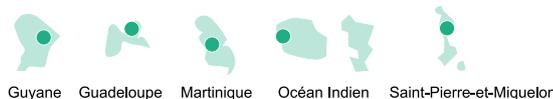
# LES MISSIONS DES DÉLÉGATIONS

Pour l'accomplissement de ses missions dans les régions, l'Anfh s'appuie sur 26 délégations implantées sur les territoires.

L'Anfh Hauts-de-France se compose de 2 délégations territoriales : l'une à Lille, l'autre à Amiens.



DOM TOM



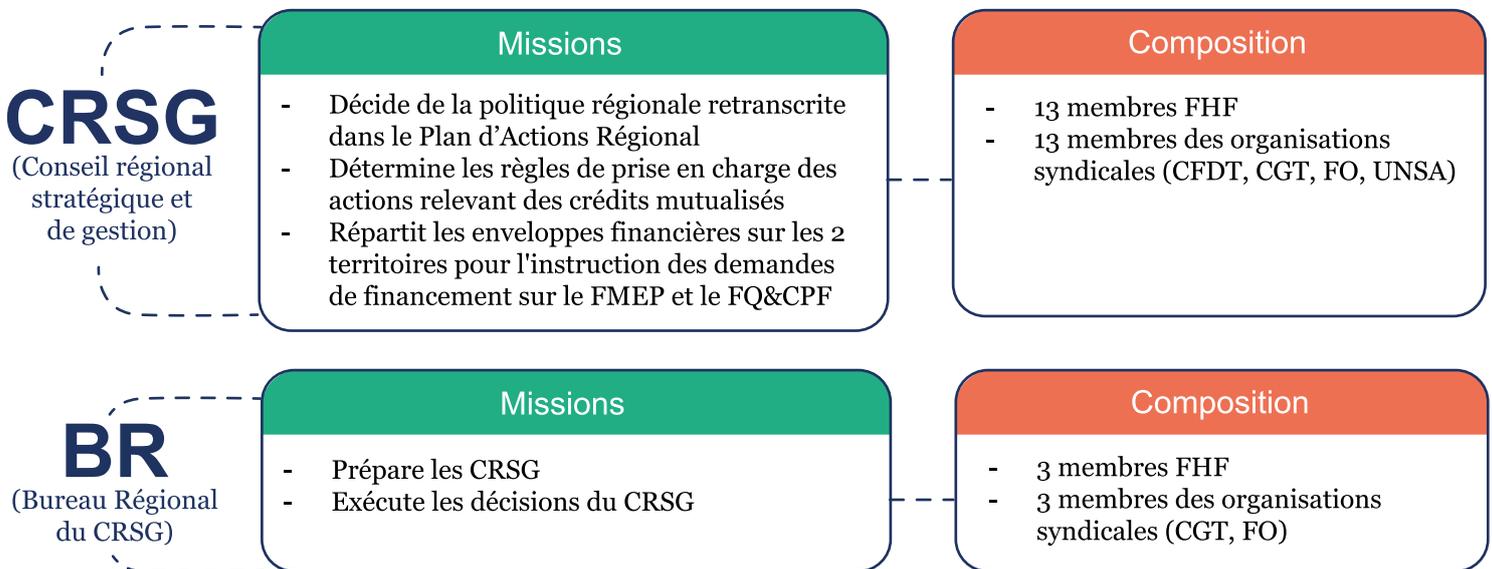
## Ces délégations ANFH ont pour mission de :

- Participer à la réflexion et à la préparation des orientations générales de l'association.
- Assurer la mise en œuvre régionale et territoriale de l'action de l'Anfh en suivant les orientations stratégiques adoptées par l'Assemblée Générale de l'association et les décisions prises par le Conseil d'Administration.
- Répondre aux besoins des établissements.
- Contribuer à la réflexion pédagogique, en réalisant une activité de veille et d'identification des besoins et des demandes au niveau de leur ressort territorial afin d'alimenter l'élaboration des plans d'action régionaux ou interrégionaux.
- Assurer la représentation de l'ANFH auprès des organismes et partenaires régionaux et territoriaux.
- Animer les instances.

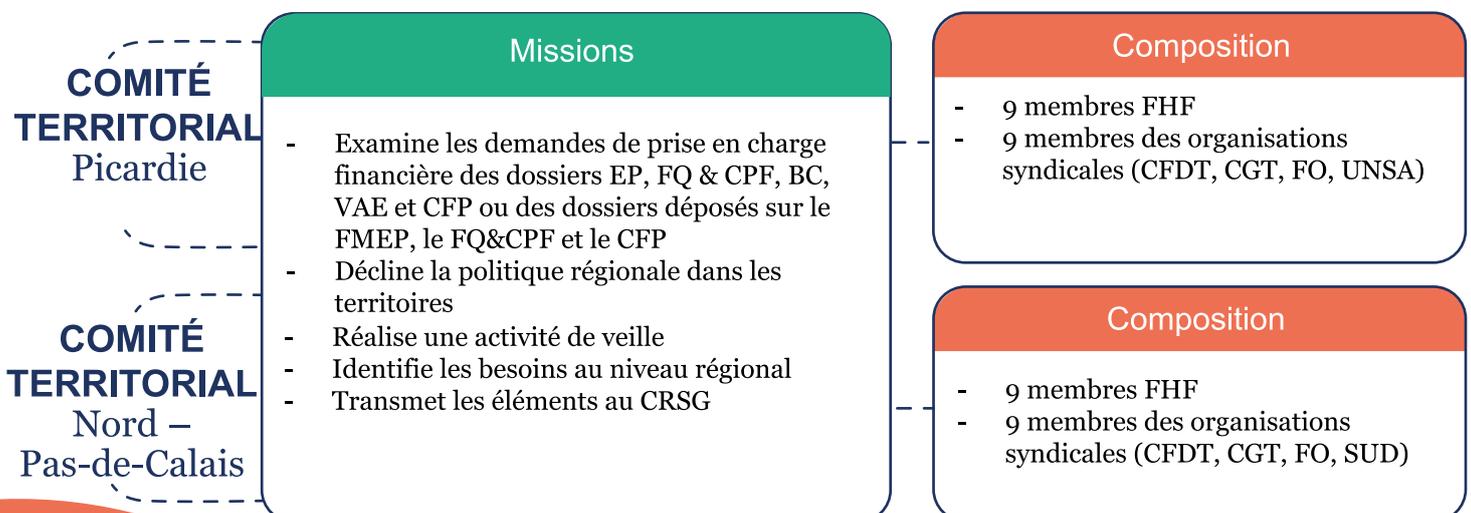
# LE RÔLE DES INSTANCES RÉGIONALES ET TERRITORIALES

Les instances de décision et de consultation de l'ANFH sont administrées de façon paritaire par les représentants des directions et les organisations syndicales de la Fonction Publique Hospitalière.

## LES INSTANCES DE LA RÉGION



## LES INSTANCES DES TERRITOIRES





**DÉLÉGUÉE**

- Participe à l'élaboration et assure la mise en œuvre des objectifs stratégiques et des projets politiques définis par les instances nationales et régionales.
- Conseille et accompagne les établissements du territoire.
- Représente l'ANFH auprès des partenaires locaux et des établissements adhérents.
- Pilote la gestion administrative, financière et la conduite des projets sur le territoire.



**CONSEILLER/ÈRES EN GESTION DE FONDS**

- Accompagne les établissements dans le pilotage de leur plan de formation.
- Conseille les établissements en matière de gestion de fonds (optimisation financière, mobilisation des fonds mutualisés et des dispositifs ANFH, ...) et contribue à la promotion de l'offre de l'ANFH auprès des établissements.
- Assure le traitement des demandes de remboursement des dossiers de formations des établissements et des dossiers Dispositifs Individuels (CFP, BC et VAE).

# LES ÉQUIPES

## Délégation Nord-Pas-de-Calais

### DÉLÉGUÉE TERRITORIALE

**Sofia GAILLARD**

Tel : 03 20 08 06 70  
s.gaillard@anhf.fr

### CONSEILLÈRE EN DISPOSITIFS INDIVIDUELS

**Emilie LOPEZ**

Tel: 03 20 08 11 18  
e.lopez@anhf.fr

### ASSISTANTE DE LA DÉLÉGATION

**Françoise LEBLOND**

Tel: 03 20 08 0670  
f.leblond@anhf.fr

### CONSEILLERS(ÈRES) EN GESTION DE FONDS

**Aurore JOLY**

Tel : 03 20 08 11 15  
a.joly@anhf.fr

**Émilie CLAUDE**

Tel: 03 66 19 46 31  
e.claude@anth.fr

### CONSEILLÈRES EN FORMATION

**Cathy LECLERCQ**

*Conseillère en Gestion de Fond pour le Pôle Formation*

Tel : 03 20 08 0672  
c.leclercq@anhf.fr

**Cindy COISNE**

Tel: 03 20 08 06 73  
c.colsne@anth.fr

**François ALLOGIO**

Tel: 03 20 08 06 79  
f.allogio@anhf.fr

**Céline SALLÉ**

Tel: 03 20 08 11 31  
c.salle@anhf.fr

**Delphine DEBUINE**

Tel : 03 20 08 11 16  
d.debuine@anhf.fr

**Gabriel GRIVELET**

Tel: 03 20 08 06 74  
g.grivelet@anhf.fr

**Dorine BRASSEUR**

Tel : 03 20 08 11 34  
d.brasseur@anhf.fr

**Xavier BEDRINE**

Tel: 03 20 08 11 19  
x.bedrine@anhf.fr

**Estelle GILLE**

Tel : 03 20 08 06 75  
e.gille@anhf.fr

**Dorothee POUCHAIN**

Tel: 03 20 08 0676  
d.pouchain@anhf.fr



### ASSISTANTE

- Contribue à l'organisation de la délégation et des instances.
- Contribue à la planification des actions/événements organisés par la délégation, en assure la communication et l'organisation logistique.
- Assure l'accueil physique et téléphonique.



### CONSEILLÈRE EN DISPOSITIFS INDIVIDUELS

- Accompagne les agents dans leurs démarches relatives aux dispositifs individuels (CFP, BC, VAE).
- Accompagne et conseille les établissements dans la mise en œuvre des dispositifs individuels.
- Assure un premier niveau du conseil en évolution professionnelle auprès des agents du territoire (dans la limite de 6 heures d'accompagnement personnalisé).



### CONSEILLÈRE FORMATION

- Conçois et déploie l'offre de services à destination des établissements adhérents (Dispositifs Nationaux, régionaux, offre de formations régionale (PAR),...).
- Accompagne les établissements dans l'utilisation des outils et services mis à leur disposition (La ForMuLE, E-formations...).
- Conseille les établissements en matière d'ingénierie de formation, d'achat de formation, de gestion de projets.

# LES ÉQUIPES

## Délégation Picardie

### DÉLÉGUÉE RÉGIONALE

**Nathalie RICHET**

n.richet@anf.fr  
Tel: 03 32 71 31 34

### ASSISTANTES DE LA DÉLÉGATION

**Noémie DUCROCQ**

Lundi, mardi, mercredi  
matin, jeudi matin  
Tel: 03 22 71 31 31  
n.ducrocq@anf.fr

**Timéa PETTIROSSI**

Mercredi, jeudi  
après-midi et vendredi  
Tel : 03 22 71 31 35  
t.pettirossi@anf.fr

### CONSEILLÈRE EN DISPOSITIFS INDIVIDUELS

**Cathy HAPPE**

Tel: 03 22 71 55 60  
c.happe@anf.fr

### CONSEILLERS(ÈRES) EN GESTION DE FONDS

**David CORSYN**

Tel: 03 22 71 3130  
d.corsyn@anf.fr

**Jérôme BOUSSARD**

Tel : 03 22 71 31 32  
j.boussard@anf.fr

**Julie JEUNECOURT**

Tel: 03 22 71 31 36  
j.jeunecourt@anf.fr

**Manuella CALADO**

Tel : 03 22 71 55 61  
m.calado@anf.fr

**Murielle MALLART**

Tel: 03 22 71 31 37  
m.mallart@anf.fr

**Pauline VASSEUR**

Tel: 03 22 7131 33  
p.vasseur@anf.fr

**Sabine CARON**

Tel : 03 22 71 55 63  
s.caron@anf.fr

### CONSEILLÈRES EN FORMATION

**Emmanuelle DUPE**

Tel : 03 22 71 55 62  
e.dupe@anf.fr

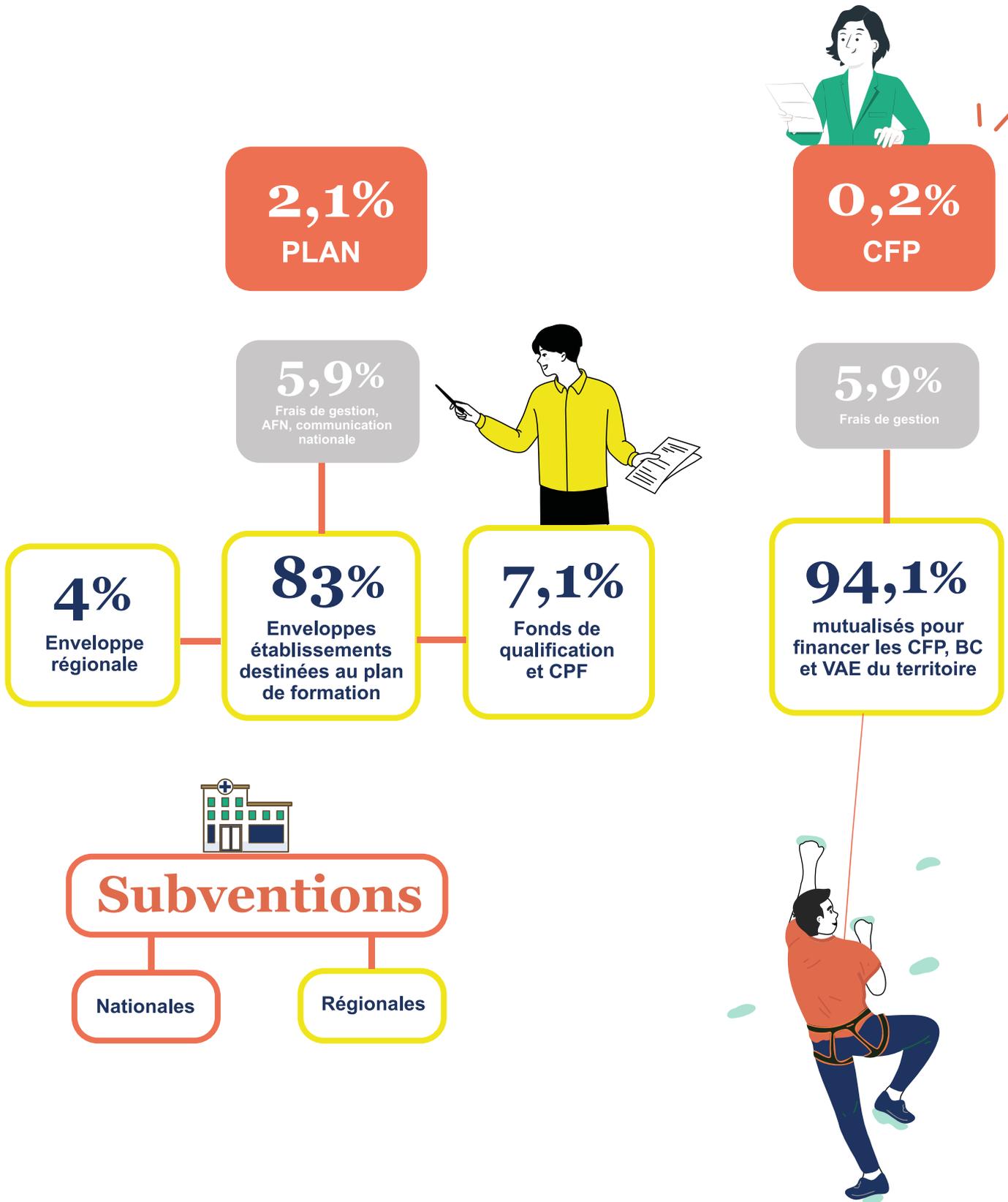
**Timéa PETTIROSSI**

Lundi, mardi et jeudi  
matin  
Tel : 03 22 71 31 35  
t.pettirossi@anf.fr

**Violette SKIBINSKI**

Tel: 03 22 71 3138  
v.skibinski@anf.fr

# LES FONDS GÉRÉS PAR L'ANFH





**0,6%**  
Etudes  
promotionnelles



**0,75%**  
(CHU - 0.50%)  
DPCM

**4,8%**  
ESAT

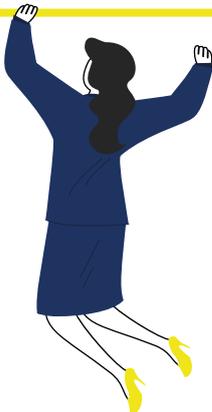
**5,9%**  
Frais de gestion

**3%**  
Frais de gestion

**5,9%**  
Frais de gestion

**85% fixe  
+ 9,1% part  
variable**

Fonds Mutualisés  
des Etudes  
Promotionnelles



**95%**  
Financement des  
programmes de  
DPC médical

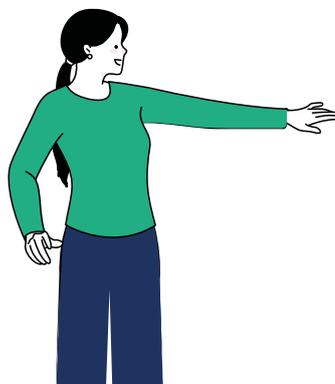
**94,1%**  
Financement

**2%**  
Mutualisation nationale



**5,9%**

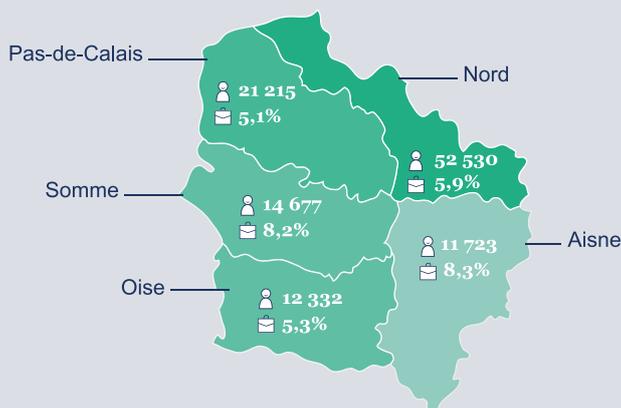
L'action des administrateurs  
régionaux et territoriaux  
concerne ces fonds



# LES CHIFFRES CLÉS

## de la cartographie des métiers de la fonction publique hospitalière

### L'EFFECTIF ET LE POIDS DE LA FPH DANS L'EMPLOI SALARIÉ PAR DÉPARTEMENT



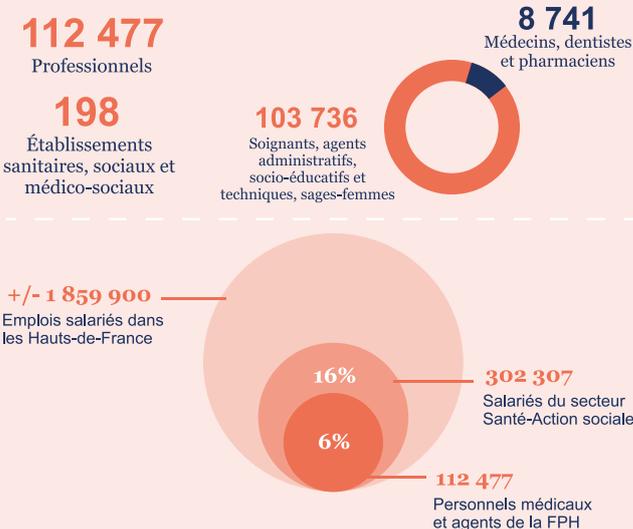
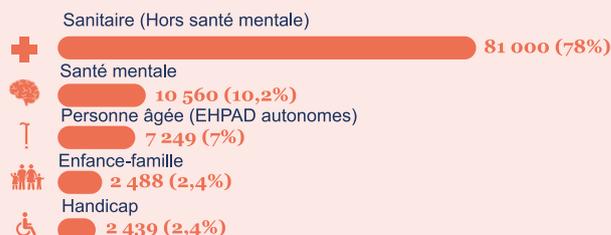
Note de lecture : L'Aisne compte 11 723 professionnels de la FPH, représentant 8,3% de l'emploi salarié total du département.

- Effectif des soignants, agents administratifs, éducatifs et techniques, sages-femmes et personnels médicaux par département
- Poids de la FPH dans l'emploi salarié par département



Note : l'ensemble des professionnels est rattaché à l'entité juridique d'appartenance et non à l'établissement géographique dans lequel ils exercent leur activité.

### LA RÉPARTITION DES AGENTS DE LA FPH PAR TYPE D'ACTIVITÉ

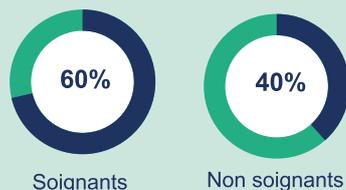


### PROFIL DES AGENTS DE LA FPH 103 736 agents dans les Hauts-de-France

#### Âge médian

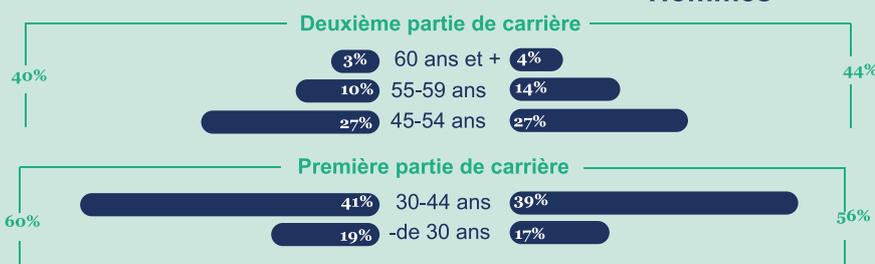


#### Professions

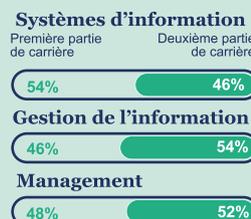
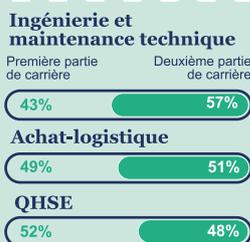
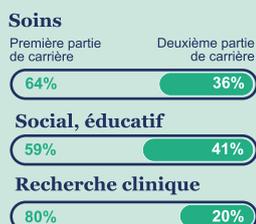


#### Femmes

#### Hommes



#### Âge selon la famille de métiers



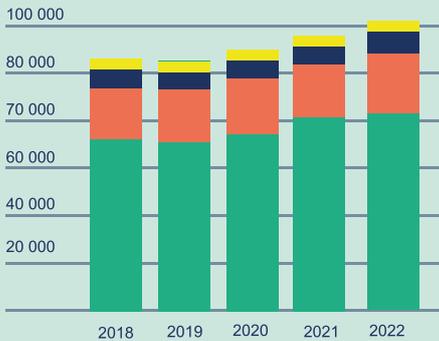
# LES CHIFFRES CLÉS

## du rapport d'activité régional

Année 2022

### FONDS ET FORMATION

Évolution de la collecte par fonds depuis 2018 (en k€)



PLAN FMEP CFP DPCM

En 2022, le total des cotisations\* s'élève à 102 370 K€ contre 97 063 K€ en 2021, soit une augmentation de 5,5%. Cette évolution est inférieure à celle enregistrée au niveau national (5,8%).

\* Hors cotisations sur exercices antérieurs, sauf Esat.

### BUDGET RÉGIONAL



**102 370 k€**

collectés par l'Anfh Hauts-de-France

**70 760 k€**

2,1% - Plan de formation

**21 094 k€**

0,6% - Études promotionnelles

### COTISANTS (FMEP et CFP)



**198** établissements cotisants

**107 060** agents

**81 950**

départs en formation au titre de l'agrément Plan

**47,9%**

de taux d'accès à la formation

### PUBLIC FORMÉ AU TITRE DU PLAN DE FORMATION



**79%**

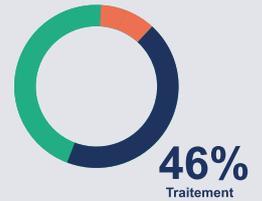
des agents formés au titre du plan de formation sont des femmes

### ZOOM SUR LE PLAN DE FORMATION

Répartition des charges par nature de dépenses.

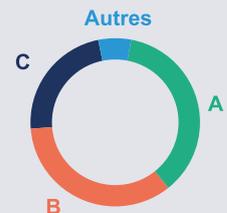
**47%** Enseignement

**7%** Déplacement



Répartition des stagiaires

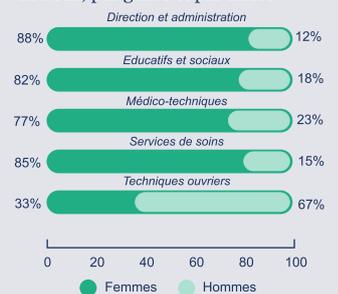
par catégorie de rémunération, ayant bénéficié d'une prise en charge au titre du plan de formation.



En 2022, 24% des stagiaires ayant bénéficié d'au moins une action de formation au titre du plan de formation des établissements adhérents, sont des agents de catégorie C, contre 42% en 2021.

Répartition des stagiaires

partis au moins une fois en formation en 2021, par genre et par filière.



### ÉTUDES PROMOTIONNELLES tous fonds confondus

**1957**

études promotionnelles en cours, dont

**845**

dossiers accordés en 2022

Dix premiers diplômes préparés dans le cadre des Études promotionnelles

Diplômes	Nombre EP 2022	Nombre EP 2021	Taux d'évolution 2020/2021
1.DE Infirmier	645	602	7,1%
2.DEAS	310	249	24,5%
3.Dipl. Cadre de santé	278	229	21,4%
4. DE Infirmier anesthésiste	133	126	5,6%
5.DE IPA	117	84	39,3%
6.DE Ibode	116	160	-27,5%
7.DE Ibode 222	46		
8.DE Puéricultrice	44	44	-
9.Dipl. Préparateur	33	32	3,1%
10. Caferuis	31	39	-20,5%
pharma. hosp.			
Autres	204	241	-15,4%
<b>Total</b>	<b>1957</b>	<b>1806</b>	<b>8,4%</b>

### DISPOSITIFS INDIVIDUELS AU TITRE DE L'AGRÉMENT CFP

**66,4%** de dossiers acceptés (hors BC)

**252** CFP\* (dossiers classiques)

**65** Études promotionnelles\*

**139** VAE\*

**529** Bilans de compétences\*

\*Nombre de dossiers en cours

### DISPOSITIFS INDIVIDUELS (CFP + EP + VAE)\*



**452**

dossiers CFP (hors BC) pris en charge et un taux d'acceptation de 64,6%.

\*Nombre de dossiers en cours.

### DPC MÉDICAL

Plus de **5125 départs**

en formation au titre de l'agrément DPC médical, dont :



**86%** concernant les médecins



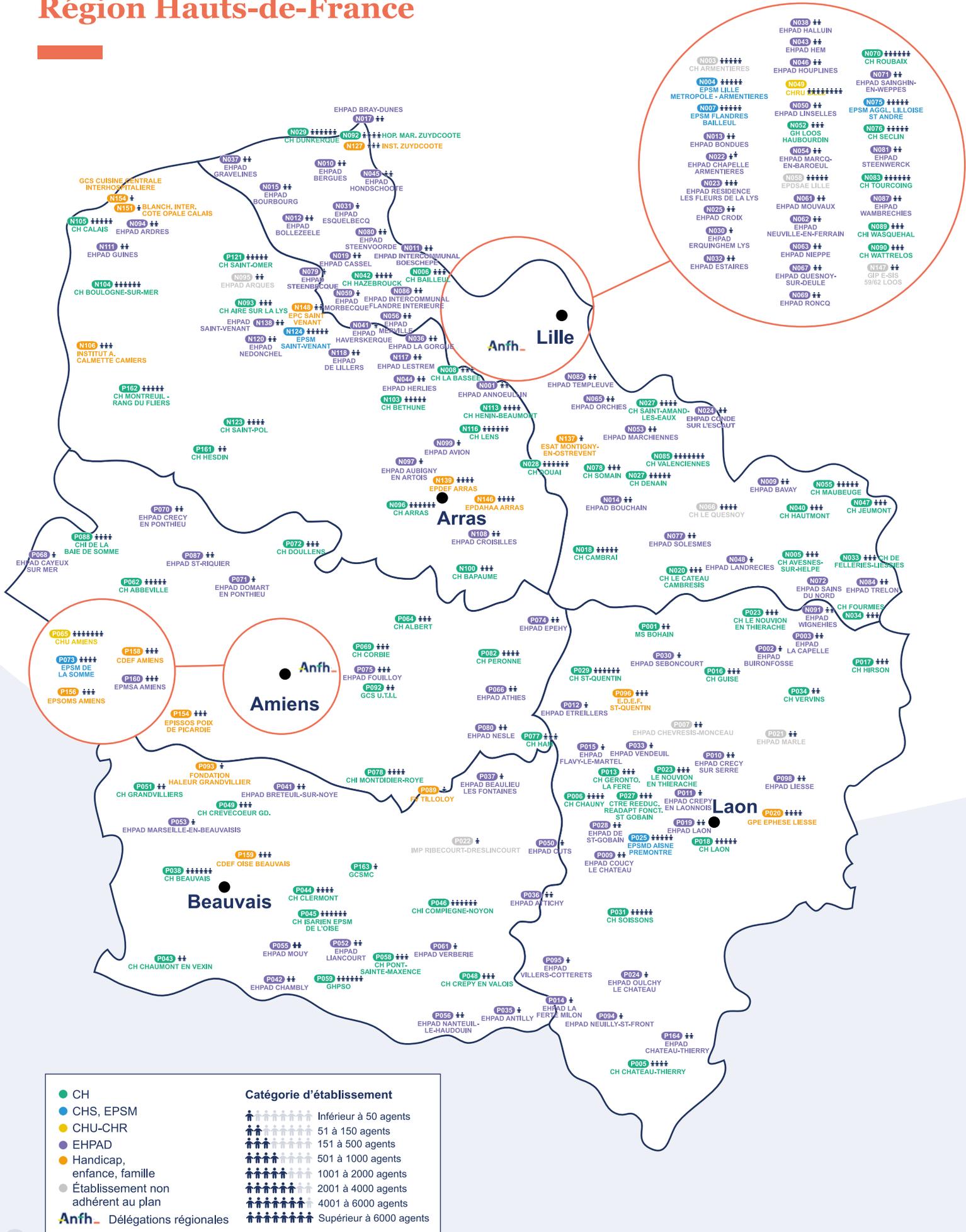
**13%** concernant les pharmaciens



**1%** concernant les chirurgiens-dentistes

# CARTE DES ÉTABLISSEMENTS

## Région Hauts-de-France



Catégorie d'établissement	
● CH	👤 Inférieur à 50 agents
● CHS, EPSM	👤👤 51 à 150 agents
● CHU-CHR	👤👤👤 151 à 500 agents
● EHPAD	👤👤👤👤 501 à 1000 agents
● Handicap, enfance, famille	👤👤👤👤👤 1001 à 2000 agents
● Établissement non adhérent au plan	👤👤👤👤👤👤 2001 à 4000 agents
● Anfh - Délégations régionales	👤👤👤👤👤👤👤 4001 à 6000 agents
	👤👤👤👤👤👤👤👤 Supérieur à 6000 agents

# LES OUTILS MIS À DISPOSITION PAR L'ANFH

## GESFORM EVOLUTION

Depuis 2019, le logiciel Gesform Evolution a été déployé dans les établissements utilisant auparavant Gesform 3.

Ce logiciel est une solution centralisée, où les applications et les données sont hébergées par l'Anfh. L'ergonomie générale de Gesform Evolution est intuitive, claire et favorise une prise en main rapide.

Cet outil commun avec l'Anfh permet:

- la dématérialisation de l'entretien d'évaluation et de formation;
- le recueil des besoins de formation;
- la réalisation de la mise en œuvre du Plan;
- la gestion de vos données financières;
- la transmission à la délégation des demandes de remboursement.

Des formations sont proposées au siège de l'ANFH à Paris, ainsi qu'en délégations.

Les objectifs de la formation Gesform Evolution sont :

- utilisation initiale de Gesform Evolution;
- entretien de formation et recueil des besoins des établissements;
- suivi budgétaire du Plan de formation;
- mise en place des courriers;
- mise en place de requêtes simples.

Pour vous inscrire, contactez votre délégation territoriale.



## CARTOGRAPHIE RÉGIONALE DES MÉTIERS, EMPLOIS ET COMPÉTENCES

La « Cartographie régionale des métiers », permet de disposer d'une « photographie » à un instant « T » de l'ensemble des effectifs et des métiers, et de passer d'une logique de gestion par le « grade », à une logique de gestion par le « métier ».

Grâce à l'ensemble de ces données, un établissement dispose d'informations permettant de mieux connaître la démographie des professionnels, d'anticiper les besoins de renouvellement, d'évaluer l'égalité hommes-femmes, de contribuer à identifier les publics à former...

Elle permet également d'alimenter la réflexion des instances sur l'adaptation des politiques et offres de l'Anfh aux besoins locaux, ainsi qu'à nourrir les partenariats avec les acteurs régionaux de la formation et de la santé (FHF, ARS, Conseil régional...).

Pour de plus amples informations ou découvrir la synthèse des principaux résultats, connectez-vous sur : <https://www.anfh.fr/etablissements/metiers-et-compences-0>

# LES OUTILS MIS À DISPOSITION PAR L'ANFH



## LA FORMULE ANFH

Depuis le milieu de l'année 2021, l'outil en ligne intitulé « La ForMuLe Anfh » est à votre disposition. Il a pour objectif de faciliter l'achat des formations, en GHT ou non, d'offrir des conditions de réalisation de prestations de formation sécurisées et de proposer une offre adaptée aux besoins des établissements.

Dans cet outil vous pouvez:

- rechercher, consulter et télécharger les programmes des formations;
- gérer les commandes de vos sessions de formation (de la création à l'annulation);
- obtenir des données statistiques de vos commandes.

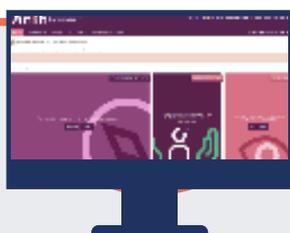
La ForMuLe Anfh est accessible via le lien suivant:  
<https://laformule.anfh.fr>

## LA PLATEFORME D'ENQUÊTES SOCIALES

Elle permet aux établissements d'administrer de manière dématérialisée des enquêtes auprès de leur personnel en garantissant l'anonymat. Elle est accessible via le lien suivant : <https://qvt-anfh.com/>

Elle comprend les enquêtes suivantes:

- Le questionnaire BAROMETRE SOCIAL : 51 questions réparties selon des thèmes clés pour évaluer le fonctionnement et le climat social d'un établissement.
- Le questionnaire EGALITE PROFESSIONNELLE des clés pour agir : 5 questions de quiz et une trentaine de questions sur la perception et le ressenti des répondants sur le thème de l'égalité professionnelle.
- Les questionnaires complémentaires :
  - Faites rapidement le point à la suite d'une enquête « Vie au travail ».
  - Sur le terrain, comment vivent les équipes ?
  - Quels sont les leviers et les freins pour un projet que vous menez ?
  - Quels retours des agents pour un projet terminé ?



## LA PLATEFORME LEARNING MANAGEMENT SYSTEM (LMS) : UN ESPACE DIGITAL DE FORMATION.

Afin de faciliter l'accès à la formation et au vu de la volonté d'intégration de nouvelles modalités de la part des acteurs de la formation, l'Anfh déploie un espace digital de formation (la plateforme LMS) à destination des établissements et agents de la Fonction publique hospitalière.

L'Anfh s'est récemment dotée d'une nouvelle plateforme e-learning : [e-formation.anfh.fr](http://e-formation.anfh.fr)

## D'AUTRES OUTILS NATIONAUX

Dépliants, guides, affiches... L'Anfh édite de nombreux documents d'information qui permettent de mieux comprendre les opportunités de la Formation professionnelle tout au long de la vie. Ils sont disponibles pour les établissements adhérents sur simple demande auprès de la délégation Anfh ou à partir du site [www.anfh.fr](http://www.anfh.fr).

# GLOSSAIRE

## A

AFC	Action de Formation Coordinée
AFGSU	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence
AFN	Action de Formation Nationale
AFR	Action de Formation Régionale
AG	Assemblée Générale
ANDPC	Agence nationale du développement professionnel continu
ANESM	Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico- sociaux
Anfh	Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier
ANLCI	Association Nationale de Lutte contre l'illettrisme
AP	Assistance publique
APP	Analyse des pratiques professionnelles
APR	Actions prioritaires régionales
ARF	Accord pour la réalisation de la formation
ARS	Agence régionale de santé
AS	Aide soignant
ASG	Assistant de soins en gerontologie
ASH	Agent de services hospitaliers

## B

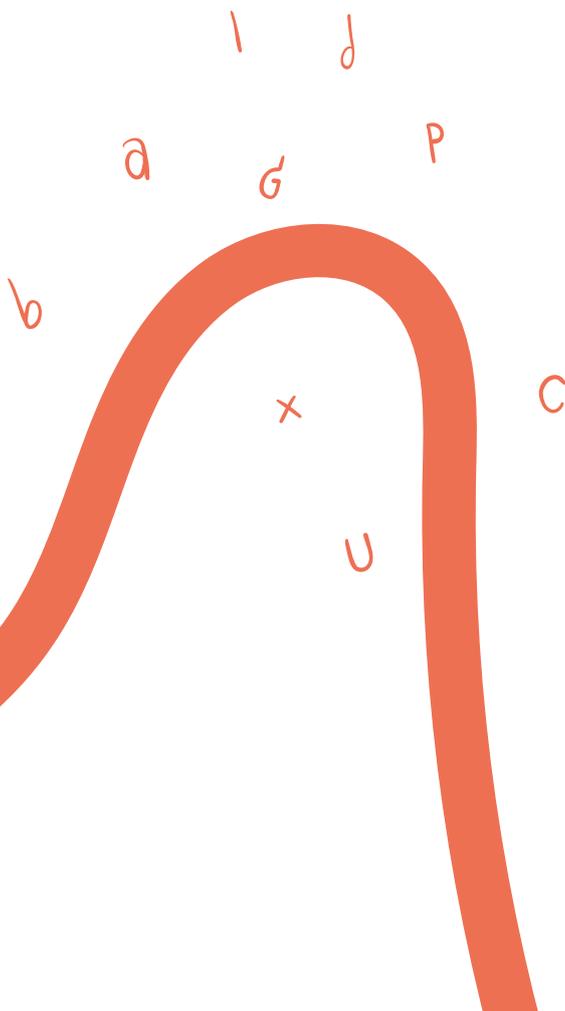
BC	Bilan de compétences
BN	Bureau national
BPJEPS	Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
BR	Bureau régional

## C

CEP	Conseil en évolution professionnelle
CDPC	Conseil du développement professionnel continu
MH	Médical hospitalier
CFC	Chargé de formation continue
CH	Centre hospitalier
CFP	Congé de formation professionnelle
CGF	Conseiller en gestion de fonds
CHR	Centre hospitalier régional
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CHU	Centre hospitalier universitaire
CME	Commission médicale d'établissement
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
CPF	Compte personnel de formation
CPNE	Commission paritaire nationale de l'emploi
CPOM	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
CQP	Certificat de qualification professionnelle
CRSG	Conseil régional stratégique et de gestion
CSE	Comité social et économique
CT	Comité territorial
CTE	Comité technique d'établissement
CUMP	Cellules d'urgence médico-psychologique
CVAE	Congé de Validation des acquis de l'expérience

## D

DAM	Direction des affaires médicales
DAPEC	Demande d'accord de prise en charge
DAVA	Dispositif académique de validation des acquis
DENM	Dépenses engagées non mandatées
DEAS	Diplôme d'état d'aide-soignant
DGOS	Direction générale de l'offre de soins
DI	Dispositif Individuel
DPC	Développement professionnel continu
DPCM	Développement professionnel continu médical



# GLOSSAIRE

## E

EHPAD	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
EMS	Etablissement médico-social
EP	Etudes promotionnelles
EPP	Evaluation des pratiques professionnelles
EPRD	Etat prévisionnel des recettes et des dépenses
EPS	Etablissement public de santé
ES	Educateur spécialisé
ESAP	Ecole supérieure des acheteurs professionnels
ESAT	Etablissement et service d'aide par le travail
ETP	Equivalent temps plein

## F

FAE	Formation d'adaptation à l'emploi
FALC	Facile à lire et à comprendre
FOAD	Formation ouverte accompagnée et à distance
FPSP	Fonds parttatre de sécurisation des parcours professionnels
FPTLV	Formation professionnelle tout au long de la vie
FQ & CPF	Fonds de qualification & Compte personnel de formation

## G

GCS	Groupement de coopération sanitaire
GE	Gesform Evolution
GEA	Gesform Evolution Allégé
GHT	Groupeement hospitalier de territoire
GPMC	Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences

## H

HPST	Hôpital, patients, santé, territoires
------	---------------------------------------

## L

LDG	Ligne directrice de gestion
LMS	Learning management system

## N

NPAP	Non programme d'action prioritaire
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication

## O

OPCA	Organisme paritaire collecteur agréé
OPCO	Opérateur de compétences
OS	Organisation syndicale

## P

PADHUE	Praticien à diplôme hors Union européenne
PAP	Programme action prioritaire
PAR	Plan d'Actions Régional
PFRH	Plateforme d'appui à la gestion des ressources humaines de la préfecture de région
POE	Préparation opérationnelle à l'emploi
PSP	Projet de soins partagé
PSR	Projet stratégique régional

## Q

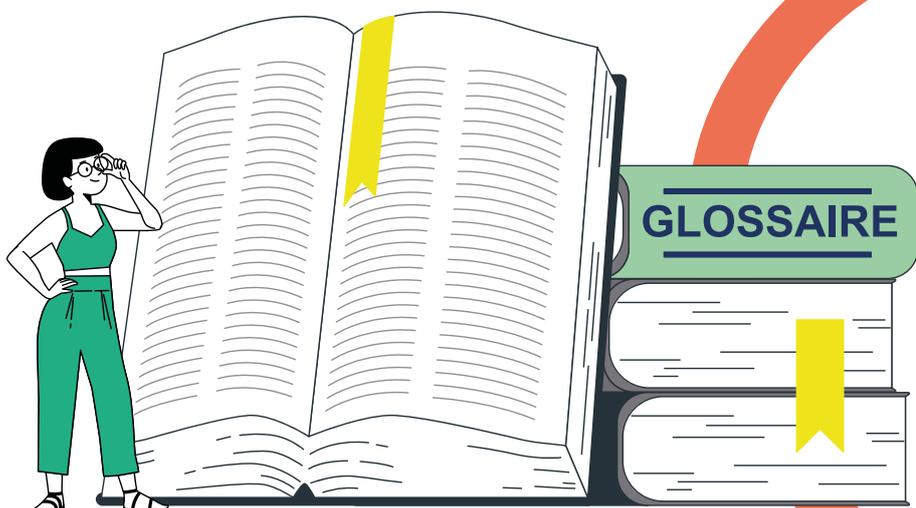
QVT	Qualité de vie au travail
-----	---------------------------

## R

RFC	Responsable formation continue
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles
RPS	Risques psycho-sociaux
RSCH	Répertoire spécifique des certifications et habilitations
RSE	Responsabilité sociétale des entreprises

## V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
-----	---------------------------------------







**ANFH NORD-PAS DE CALAIS**

Immeuble le nouveau siècle  
2, place Pierre-Mendès-France  
59000 LILLE  
Tél : 03 20 08 06 70  
[nordpasdecalais@anhf.fr](mailto:nordpasdecalais@anhf.fr)

**ANFH PICARDIE**

ZAC de la Vallée des Vignes  
15 avenue d'Italie  
80090 AMIENS  
Tél : 03 22 71 31 31  
[picardie@anhf.fr](mailto:picardie@anhf.fr)